



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question écrite n° 69027

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur l'aide de la France à Haïti, après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. En effet, ce séisme a ravagé ce pays, déjà l'un des plus pauvres du monde et a causé de très nombreuses victimes. Il est indispensable que la communauté internationale puisse se mobiliser pour intervenir d'urgence avec des moyens humanitaires pour faire face à cette catastrophe. D'autre part, il conviendrait aussi de mobiliser les énergies et la bonne volonté au sein de la population française en lançant l'initiative d'une souscription solidaire. Il lui demande donc de lui indiquer ce qu'il compte faire en ce sens.

Texte de la réponse

La réponse de la communauté internationale, et de la France en particulier, est à la hauteur du drame haïtien. L'aide totale de la Communauté internationale dépasse à ce jour 1,1 milliard d'euros dont 589 millions déjà versés. La contribution de l'Union européenne s'élève à 219 millions d'euros. La Commission européenne (DG ECHO) a promis une aide supplémentaire de 90 millions d'euros, qui viendra s'ajouter aux 30 déjà donnés. L'appel des Nations unies pour Haïti (423 millions d'euros) est aujourd'hui financé à hauteur de 95 % (100 % si l'on tient compte des promesses de contributions enregistrées). La France y a contribué à hauteur de 10 millions d'euros. Au-delà de cette aide financière, 43 équipes de recherches (1 740 sauveteurs et 161 chiens) de 26 nationalités différentes ont été déployées en Haïti pour les opérations de secours. Elles ont permis de sortir 132 victimes vivantes des décombres. Dix avions affrétés par la France ont permis d'acheminer 150 tonnes de matériels et 500 personnels, ainsi que 63 travailleurs humanitaires et près de 34 tonnes de fret humanitaire. Cinq rotations aériennes militaires quotidiennes entre Haïti et les Antilles françaises ont apporté 209 tonnes de fret humanitaire et matériel de première urgence. Le Siroco et le Francis Garnier, deux bâtiments de la Marine nationale, ont été engagés les 19 et 24 janvier, avec à leur bord 1 324 tonnes de matériel et 4 hélicoptères. Déployés sur 19 chantiers, les 250 sauveteurs de la sécurité civile auront permis d'extraire 16 survivants des décombres. L'assistance médicale aux populations haïtiennes a débuté le 13 janvier. Une station de potabilisation d'eau a été mise en service le 16 janvier, d'une capacité d'alimentation de 20 000 personnes/jour. Un hôpital civil de campagne et quatre détachements militaires d'appui médicaux ont été installés le 18 janvier. Au total, 160 personnels médicaux ont réalisé 5 000 consultations (dont 78 interventions chirurgicales et 185 hospitalisations pour l'hôpital de campagne). Des projets humanitaires sont menés parallèlement, sur le terrain, par l'Ambassade de France. L'élan de solidarité des Français s'est exprimé avec force dans les multiples dons à la Fondation de France, à la Croix-Rouge, aux grandes ONG nationales engagées sur le terrain ainsi que par de nombreuses initiatives locales d'aide aux sinistrés haïtiens. L'heure est maintenant à la reconstruction. Une première conférence s'est tenue le 25 janvier à Montréal. Le prochain rendez-vous international se tiendra à New York le 31 mars 2010. Une mission interministérielle, pilotée par l'ambassadeur Duquesne et chargée de mettre en oeuvre et de coordonner l'aide française, s'est rendue sur place du 6 au 10 février. Une mission d'évaluation mixte Banque mondiale/PNUD/Commission européenne/donateurs, à laquelle la France participe, relative aux besoins post-crise, doit se rendre à Port-au-Prince le 21 février, afin de préparer la conférence de

New York de mars 2010.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69027

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 462

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3323